



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

Bureau de la Greffière-trésorière
et Directrice générale

MARDI LE 20 SEPTEMBRE 2022

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Heure : 19 h

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. RÉOLUTIONS

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 20 septembre 2022.

A.1 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 9 AU 19 SEPTEMBRE 2022 :** Projet de règlement (AM-108) – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Modification aux délimitations des zones 433-RB et 444-CB pour créer la zone 445-IA et y permettre le sous-groupe « Établissements para-industriels » – 1838 et 1840, route du Carrefour et 7, rue des Pins.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A.2 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 9 AU 19 SEPTEMBRE 2022 :** Projet de règlement (AM-111) – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Modification aux délimitations des zones 321-CC et 322-CC pour créer la zone industrielle 320-IA et la zone commerciale 329-CC – Centre de services de Saint-Pierre-de-Wakefield.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 20 septembre 2022.

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. PÉRIODE DE QUESTIONS

III. AVIS DE MOTION

IV. RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENT

1. ADMINISTRATION

1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 20 septembre 2022.

1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 6 septembre 2022.

1.3 Pour constituer le Comité administratif sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

2. GREFFE

- 2.1 Pour signifier le mécontentement et l'opposition de la Municipalité de Val-des-Monts – Proposition déposée par la Commission indépendante – Redécoupage électoral de la circonscription fédérale de Pontiac.

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenants 01 et 02 – Rénovation du garage des infrastructures – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 8 761,23 \$ « taxes en sus ».

4. FINANCES ET TAXATION

- 4.1 Pour accepter les rapports comptables 22-007 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 678 509,87 \$ – Comptes payés au montant de 2 826 535,90 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 561 983,55 \$ - Et le rapport 22-008 – Comptes à payer au montant de 376 634,02 \$ – Comptes payés au montant de 1 049 951,59 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 503 332,97 \$.
- 4.2 Pour accepter le rapport des dépenses en immobilisation au montant de 5 918 194,78 \$ – Engagements au montant de 605 097,69 \$ – Période se terminant le 31 août 2022.
- 4.3 Pour abroger et remplacer la résolution portant le numéro 20-11-379 – Pour approuver le contenu de la programmation de travaux révisée et autoriser l'envoi dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – Années 2019 à 2023.

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 5.1 Pour décréter une dépense au montant total de 4 250 \$ – Subventions – Table autonome des aînés des Collines – Maison de jeunes Val-Jeunesse – Année 2022.
- 5.2 Pour accorder une servitude réelle et perpétuelle en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec – Ancrage – Lot portant le numéro 1 933 325 au Cadastre du Québec – 5 chemin du Manoir.
- 5.3 Pour autoriser un emprunt au fonds de roulement au montant de 22 420 \$ « taxes en sus » - Accepter l'offre de service de la firme EXP pour la réalisation d'une étude géotechnique et caractérisation environnementale pour des travaux d'aménagement d'un terrain multisports – Décréter une dépense au montant de 22 420 \$ « taxes en sus ».

6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 6.1 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre l'aménagement de trois entrées charretières – 174, montée Beauchamps.
- 6.2 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre l'implantation d'un garage – 2084, montée Paiement.
- 6.3 **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT (AM-109)** – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » afin d'encadrer l'hébergement touristique de courte durée.
- 6.4 Pour adopter le second projet de règlement (AM-109) – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » afin d'encadrer l'hébergement touristique de courte durée.
- 6.5 Pour autoriser la signature d'une transaction et acte d'acquiescement à la demande – 160, chemin M.-D.-Barr.
- 6.6 Pour autoriser la signature d'une transaction et acte d'acquiescement à la demande – 43, chemin du Bord-de-l'Eau.
- 6.7 Pour mandater la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Présence de constructions dérogatoires dans la rive et travaux de renaturalisation de la rive – 11-01, chemin des insulaires.
- 6.8 Pour mandater la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Présence d'une installation septique désuète et non conforme – 715, chemin du Fort.
- 6.9 Pour mandater la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Divers travaux dans la bande de protection riveraine – 67, chemin Coldwell.



2

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter le crédit supplémentaire – Avenants 25 et 26 – Construction de la caserne dans l'arrondissement sud – Accepter un crédit au montant de 2 928,44 \$ « taxes en sus ».
- 7.2 Pour proclamer la semaine du 9 au 15 octobre 2022 – Semaine de la prévention des incendies 2022, sous le thème « Le premier responsable c'est toi! ».

8. RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Pour retenir les services de monsieur Francis Lavictoire à titre de Conseiller en gestion des actifs immobiliers – Service des Travaux publics – À compter du 11 octobre 2022.
- 8.2 Pour retenir les services de monsieur Kevin Séguin à titre de Journalier au service des Travaux publics – Poste permanent à temps partiel – 8 mois par année – À compter du 18 octobre 2022.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. GÉNÉRAL

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

La Directrice des services administratifs
et Greffière-trésorière adjointe,



Myrian Nadon
MN/rg/fl